vexité parallèle à la face antérieure du sacrum, du coccyx et du périnée, et dont l'extrémité inférieure enfin est dirigée d'arrière en avant, et un peu de bas en haut.

N'oublions pas, pourtant, que la direction sus-indiquée appartient à la station verticale, et qu'elle est singulièrement modifiée dans les diverses attitudes prises par la femme : ainsi, quand elle est couchée sur le dos, comme elle l'est habituellement en France pendant l'accouchement, le plan du détroit supérieur, au lieu d'être dirigé en haut et en avant, sera tourné en haut et en arrière, et son axe sera dirigé de haut en bas et d'arrière en avant. En même temps, le plan du détroit inférieur qui regardait en arrière et en bas, sera tourné presque directement en avant, son axe se portant aussi directement d'avant en arrière. Enfin l'ouverture terminale formée par le contour vulvaire offre un plan qui, au moment de l'accouchement, est, dans cette même position horizontale, dirigé en haut et en avant. En un mot, la ligne centrale que doit suivre le fœtus pendant son expulsion est une courbe très-prononcée, dont la concavité est tournée presque directement en haut (fig. 17).

CHAPITRE II

DES PARTIES EXTERNES DE LA GÉNÉRATION

L'appareil génital de la femme, beaucoup plus compliqué que celui de l'homme, se compose d'organes placés à l'intérieur du bassin et de parties placées à l'extérieur. Les premiers sont les ovaires, les trompes, l'utérus et le vagin ; les secondes comprennent le mont de Vénus, la vulve et le périnée. Nous commencerons leur étude par la description des organes génitaux externes.

ARTICLE PREMIER

MONT DE VÉNUS

Le *mont de Vénus*, ou *pénil*, est une éminence arrondie formant un relief plus ou moins saillant, suivant l'embonpoint des divers individus, qui est située au devant des pubis et surmonte la vulve. Cette saillie est en partie due à celle des os et en partie au tissu adipeux sous-cutané. La peau qui la recouvre, très-épaisse, élastique, peu extensible, ne me paraît pas devoir prêter, comme le dit M. Moreau, à l'ampliation de la vulve au moment de l'accouchement : cette peau est garnie de poils chez la femme adulte et contient un grand nombre de follicules sébacés.

ARTICLE II

VULVE

La *vulve* est une fente ou scissure longitudinale située ou bas du tronc et sur la ligne médiane, bornée en avant par le pénil, en arrière par le périnée, et latéralement par les grandes lèvres. Nous ferons rentrer dans sa description, comme lui appartenant, toutes les parties comprises entre les grandes lèvres.

1° *Les grandes lèvres.* — Ce sont deux replis cutanés, aplatis transversalement, plus épais en avant qu'en arrière, qui limitent latéralement l'ouverture de la vulve. Parties du mont de Vénus, elles s'écartent l'une de l'autre jusqu'au milieu de leur longueur, puis se rapprochent pour se réunir à leur extrémité postérieure, et constituent une espèce de bride ou commissure appelée *fourchette*, laquelle se déchire presque toujours pendant l'accouchement.

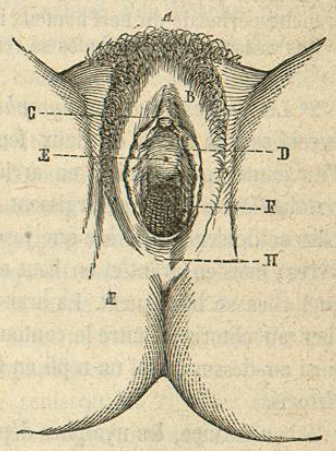

FIG. 18. — Parties génitales externes.

A. Mont de Vénus.
B. Grande lèvre.
C. Clitoris.
D. Petite lèvre.
E. Méat urinaire.
F. Ouverture du vagin.
H. Commissure postérieure de la vulve.
I. Périnée.

Les grandes lèvres offrent : une surface externe ou cutanée qui se couvre de poils à la puberté ; une surface interne, humide, lisse, de couleur rosée, formée par une muqueuse qui est pourvue d'une assez grande quantité de glandes sébacées et de papilles.

Chez les jeunes filles, l'épaisseur des grandes lèvres est plus grande en haut qu'en bas : elles sont plus rapprochées l'une de l'autre; c'est le contraire chez les femmes qui ont eu des enfants, où elles s'écartent et perdent leur régularité.

Elles sont formées par un feuillet cutané et un feuillet muqueux doublé par une cloison fibreuse qui continue l'aponévrose superficielle du périnée. Entre la face superficielle de cette aponévrose et la face profonde de la peau, on trouve une couche cellulo-adipeuse très-épaisse, qui remplit une poche particulière, poche inconnue jusqu'à présent des anatomistes, et que M. Broca a découverte.

Cette poche forme une bourse membraneuse placée entre la peau et l'aponévrose superficielle ; son fond est tourné vers la fourchette et se confond avec le fascia superficialis des parties latérales de l'anus ; son goulot, long et étroit, dirigé vers l'anneau inguinal externe, reçoit par son ouverture une partie des fibres du ligament rond; sa cavité est remplie de tissu cellulo-adipeux dont l'abondance varie avec l'embonpoint des sujets ; il forme à lui seul la plus grande partie de l'épaisseur des grandes lèvres.

Les fibres qui constituent cette bourse proviennent en grande partie du fascia

superficialis de la cuisse et de l'abdomen, pendant que d'autres naissent directement de l'épine des pubis ; les plus externes s'attachent aux branches ischio-pubiennes et les plus internes s'unissent pour se confondre avec le *ligament suspenseur* du clitoris.

D'après M. Broca, ce sac est l'analogue du sac dartoïque de l'homme ; M. Sappey pense, au contraire, qu'il est comparable seulement au ligament suspenseur des bourses et de la verge. Le microscope a démontré qu'il est composé de fibres élastiques entrecroisées.

Les artères des grandes lèvres viennent de l'artère périnéale, qui naît elle-même de la honteuse interne et des artères honteuses externe et épigastrique.

Les veines accompagnent, pour la plupart, les artères, pendant que d'autres se dirigent en arrière pour former un plexus qui communique avec le bulbe et les veines du vagin. Ces veines sont très-nombreuses et souvent dilatées pendant la grossesse.

Les nerfs proviennent de la branche génito-crurale du plexus lombaire et de la branche périnéale du nerf honteux interne.

Les vaisseaux lymphatiques se rendent tous aux ganglions de l'aine.

2° Les *petites lèvres* ou *nymphes* se montrent, quand on écarte les grandes lèvres, sous la forme de deux feuillets muqueux; elles ressemblent à la crête d'un jeune coq. Étroites en arrière, où elles naissent sur la face interne des grandes lèvres, elles s'élargissent en avant en convergeant l'une vers l'autre. Elles ne descendent guère que jusque vers le milieu de la longueur des grandes lèvres ; mais en avant et en haut elles montent jusqu'au clitoris, au niveau duquel elles se bifurquent. La branche inférieure de cette bifurcation va s'attacher au clitoris ; l'autre le contourne, s'unit à celle du côté opposé, et forme ainsi au-dessus de lui un repli en forme de capuchon qu'on nomme *prépuce du clitoris.*

A la naissance, les nymphes dépassent le niveau des grandes lèvres ; à la puberté, elles sont cachées par celles-ci; chez les femmes qui ont eu des enfants, elles deviennent de nouveau visibles, mais plutôt par l'entrebâillement des grandes lèvres que parce qu'elles sont devenues beaucoup plus saillantes qu'elles. Leurs diverses dimensions sont très-variables, suivant les individus et suivant les climats. Ainsi, dans certaines contrées de l'Afrique, elles offrent une très-grande longueur et constituent le fameux *tablier* des Hottentots. Du reste, comme le fait remarquer M. Velpeau, ce sont des parties extensibles qui peuvent s'allonger beaucoup sous l'influence de tractions continuelles. J'ai vu, pour ma part, une jeune femme qui, au début de sa grossesse, fut prise de démangeaisons excessivement vives à la vulve : pour les calmer, elle se frottait très-souvent, et dans son impatience, tiraillait la petite lèvre droite : en moins de quinze jours, celle-ci avait au moins le double de longueur que celle du côté opposé.

Les petites lèvres sont recouvertes d'épithélium pavimenteux au-dessous duquel on trouve des papilles dont la sensibilité est surtout mise en jeu pendant la copulation : aussi les papilles de la face interne sont plus développées que celles de la face externe ; elles augmentent de volume à mesure qu'on les examine plus près de l'entrée du vagin.

Leurs vaisseaux sanguins sont fournis par les vaisseaux des grandes lèvres ; une partie de leurs veines vont s'unir par de larges anastomoses aux veines du bulbe et du vagin.

Les nerfs viennent de la branche périnéale ; les lymphatiques se rendent aux ganglions des plis de l'aine.

3° *Le clitoris.* — On désigne sous ce nom un petit tubercule érectile qui, au volume près, ressemble au corps caverneux de l'homme. Son extrémité libre se montre à la partie antérieure de la vulve, à 1 centimètre et demi en arrière de la commissure antérieure des grandes lèvres, et son corps s'attache par deux racines aux branches ischio-pubiennes. Ces deux racines montent en convergeant et en se renflant jusqu'au niveau de la symphyse. Là elles se réunissent, constituent un corps caverneux unique, aplati d'un côté à l'autre, qui, après un trajet de 4 à 5 millimètres au devant de la symphyse, s'en détache; puis il se recourbe de manière à offrir sa convexité en avant et en haut, et devient de plus en plus grêle jusqu'à son extrémité libre, connue sous le nom de *gland du clitoris.*

Pendant les premiers mois de la vie intra-utérine, le clitoris est aussi long que le pénis, ce qui rend alors difficile la distinction des sexes. Pendant les premières années de la vie il offre des dimensions assez considérables, mais, après cette époque, il ne croît plus ; chez quelques femmes même, il semble diminuer. Enfin, dans quelques cas rares, il acquiert une longueur assez grande. M. Cruveilhier dit en avoir observé un dont la partie libre avait 5 centimètres et demi. On en a cité de 11 à 13 centimètres. C'est même à ces anomalies qu'il faut rattacher la plupart des prétendus hermaphrodites.

M. J. Henle a fait dessiner une anomalie remarquable et assez rare pour mériter d'être signalée. C'est un cas de division congénitale du clitoris. Chez une jeune fille de dix-sept ans, le corps du clitoris était complétement divisé par le milieu en deux mamelons entourés chacun d'un prépuce. Chaque moitié du prépuce ainsi divisé se prolonge vers la petite lèvre correspondante, dont elle est séparée par une échancrure, et se perd, vers le haut, dans le frein du clitoris.

Le clitoris a un ligament suspenseur et un muscle ischio-caverneux semblable à celui de l'homme. Enfin, l'urèthre de la femme passe, comme celui de l'homme, entre les deux branches du corps caverneux.

La structure du clitoris est, en petit, exactement la même que celle des corps caverneux de l'homme. On y retrouve une enveloppe fibreuse, des trabécules musculaires, des artères hélicines ; tout ce qui caractérise le tissu érectile. Pendant le coït, le sang s'y accumule, le gonfle et en cause l'érection.

Les artères du clitoris viennent de l'artère périnéale ; elles présentent la même distribution que chez l'homme : on doit donc y distinguer l'artère caverneuse, qui de chaque côté se rend au corps caverneux correspondant, et l'artère dorsale, qui se ramifie à la muqueuse connue sous le nom de prépuce du clitoris.

Les veines forment un plexus qui offre deux plans : le plan superficiel donne naissance à la veine dorsale ; le plan profond communique avec les veines du bulbe du vagin et de la vessie.

Les nerfs proviennent de la branche périnéale du honteux interne ; ils envoient dans leur trajet des filets aux corps caverneux, et viennent se terminer dans le prépuce, qui est le principal siége de la volupté chez la femme.

4° Le *vestibule* est un petit espace triangulaire situé à la partie supérieure de la vulve, limité en haut par le clitoris, en bas par l'urèthre, sur les côtés par les petites lèvres.

5° *L'urèthre.* — Au-dessous du vestibule, et à 2 centimètres et demi à peu près du clitoris, se trouve le méat urinaire, placé immédiatement au-dessus du bourrelet saillant de la partie antérieure du vagin. Cet orifice est ordinairement un peu plus étroit que le canal qu'il termine. L'espèce de tubercule ou de bourrelet que nous venons d'indiquer permet de sonder les femmes sans les découvrir, car il suffit de le sentir avec le doigt pour diriger la sonde. Voici la méthode qui m'a paru la plus simple pour pratiquer le cathétérisme chez la femme, sans la découvrir. J'introduis le doigt dans l'orifice du vagin, et j'appuie la face palmaire sur la paroi antérieure. Je fais glisser la sonde sur la face palmaire, jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par le bourrelet dont j'ai parlé. Alors j'abaisse le pavillon de manière à faire relever de 2 à 4 millimètres le bec de la sonde et dans la plupart des cas je pénètre ainsi facilement dans le canal.

Quand on échoue dans cette première tentative, on peut encore pratiquer le cathétérisme d'une autre façon. Le doigt indicateur va à la recherche du clitoris et glisse de haut en bas sur la partie médiane du vestibule ; la première inégalité qu'il rencontre indique l'ouverture de l'urèthre, et il n'y a plus qu'à y faire pénétrer la sonde. J'ai réussi ainsi nombre de fois après avoir inutilement essayé de la méthode ordinaire.

Chez quelques femmes, surtout chez celles qui ont eu des enfants, les parties qui avoisinent le méat urinaire sont parfois tellement déformées, qu'il faut de toute nécessité découvrir la femme pour pratiquer le cathétérisme, encore cette opération n'est pas facile, et j'y ai vu échouer les plus habiles. On est sûr de réussir quand, après avoir écarté avec soin les grandes et petites lèvres, on fait glisser le bec de la sonde du haut en bas sur la ligne médiane du vestibule au-dessous du clitoris, qui devient le point de repère principal ; dans ce mouvement, la sonde tombe pour ainsi dire d'elle-même dans le méat urinaire, tandis qu'elle s'égare si on la promène à droite ou à gauche. Nous verrons plus tard (article *Grossesse*) à quoi tiennent les difficultés que l'on rencontre pour sonder les femmes enceintes.

L'urèthre, qui continue le méat urinaire que nous venons d'indiquer, a, chez la femme, 2 centimètres et demi à 3 centimètres et demi de longueur. Il est large, conique, à peine recourbé. Sa partie inférieure est confondue ou au moins intimement unie à la paroi vaginale antérieure. Sa paroi antérieure, séparée du pubis par du tissu cellulaire en avant, est placée, au niveau de la symphyse, sous la réunion des deux racines du clitoris.

La structure de l'urèthre est musculeuse et érectile. Elle offre une couche épaisse de fibres musculaires qui semble faire suite aux fibres musculaires de la vessie ; une couche épaisse, formée par un plexus veineux, est sous-jacente à la muqueuse.

Quelquefois l'urèthre est excessivement dilaté. Flamand en a rencontré un qui permettait l'introduction du doigt ; Meyer, un autre qui avait fini par permettre le coït.

6° *L'hymen.* — Au-dessous du méat urinaire, on trouve l'ouverture du vagin. Cette ouverture irrégulière, de dimensions variables chez les femmes qui ont usé du coït ou qui ont eu des enfants, est, chez les vierges, pourvue d'une membrane qui la rétrécit : c'est l'*hymen*, espèce de diaphragme interposé entre les parties génitales internes et les parties génitales externes, et les voies urinaires. Cette membrane se présente sous la forme d'un croissant, d'une demi-lune à concavité antérieure qui obture la partie postérieure et latérale du vagin (fig. 19). Ses deux extrémités se prolongent quelquefois jusqu'à se réunir, et alors elle forme un cercle complet perforé à sa partie moyenne (fig. 20). Son bord libre est concave et tranchant ; son bord convexe se continue avec la muqueuse du vagin ou de la vulve. Sa largeur, qui est plus ou moins considérable, établit des différences notables dans les dimensions de l'orifice du vagin. Quelquefois même l'hymen forme une membrane complète et imperforée. Assez souvent mince, transparente, très-fragile, cette membrane est parfois épaisse et résistante.

Les deux formes que nous venons d'indiquer ne sont pas les seules que l'hymen

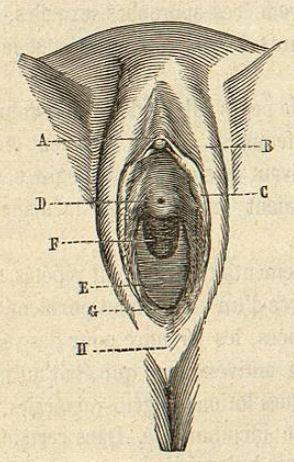

FIG. 19. — Hymen en forme de croissant.

A. Clitoris.
B. Grande lèvre.
C. Petite lèvre.
D. Méat urinaire.
E. Hymen.
F. Ouverture du vagin.
G. Commissure postérieure de la vulve.
H. Fourchette.

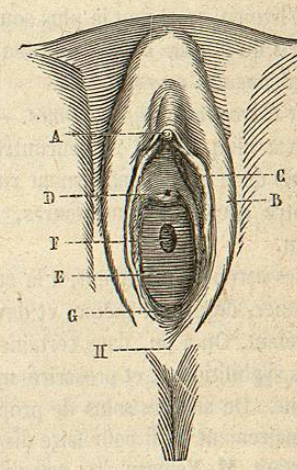

FIG. 20. — Cette figure présente la forme en cercle de l'hymen E avec l'ouverture centrale F un peu allongée. (Les lettres sont les mêmes que dans la figure 19.)

puisse présenter. Il offre encore plusieurs autres variétés que M. Velpeau a cru pouvoir rattacher aux suivantes : 1° A l'état de demi-cercle, l'hymen peut former un repli assez étroit et assez solide pour permettre la copulation sans se rompre. 2° Son aspect de demi-lune (fig. 19) fait qu'il se rapproche plus ou

moins de l'urèthre par son bord concave, de manière à rétrécir beaucoup le vagin en arrière : alors le coït en produit presque toujours la rupture. 3° C'est un cercle dont le bord libre, beaucoup plus mince que l'autre (fig. 20), et souvent comme frangé, laisse une ouverture tantôt ronde, tantôt un peu allongée, mais en général plus rapprochée de la paroi antérieure que de la paroi postérieure du vagin. 4° Souvent aussi c'est un disque ou un diaphragme complet, ordinairement percé d'un certain nombre de petits trous à la manière d'un arrosoir, et quelquefois sans le moindre pertuis. 5° Au lieu d'une valvule ou d'un cercle, on voit une espèce de bride, de petit cordon fixé sur l'urèthre ou sous le bord concave de l'hymen. 6° Enfin, il existe parfois un second hymen au-dessus du premier.

On trouvera des détails complets sur l'anatomie de cette membrane dans la thèse de M. Ledru, soutenue à la Faculté de médecine de Paris en 1855.

L'hymen est constitué par un repli de la muqueuse vaginale, entre les feuillets duquel on trouve des fibres de tissu cellulaire, quelques fibres musculaires, des vaisseaux et des filets nerveux.

Cette membrane est regardée comme le signe de la virginité. Une foule de causes autres que le coït peuvent la détruire. Nous venons de voir qu'elle persistait quelquefois après la fécondation.

L'hymen se rompt le plus souvent aux premières approches sexuelles, et les débris qu'il laisse constituent deux ou plusieurs tubercules connues sous le nom de *caroncules myrtiformes*.

7° *Caroncules myrtiformes*. — Ce sont de petits tubercules, au nombre de deux à cinq, que l'on rencontre chez les femmes, et qui semblent être les débris de la membrane hymen rupturée ; suivant quelques physiologistes, deux d'entre elles, plus antérieures, appartiendraient aux colonnes médianes du vagin.

Ces caroncules peuvent, à la suite de frottements trop souvent répétés, s'enflammer, dégénérer même, et devenir la source d'un écoulement purulent assez abondant. On a pu, dans certaines circonstances, les prendre pour des végétations syphilitiques, et prescrire un traitement antivénérien, qui était au moins inutile. De simples soins de propreté, quelques lotions végéto-minérales, ont ordinairement suffi pour faire disparaître cette incommodité. Dans certains cas pourtant, M. Velpeau s'est cru obligé d'en venir à l'excision.

8° La *fosse naviculaire* est un petit enfoncement qui a tout au plus un centimètre et demi d'étendue, qui est borné en avant par la *fourchette*, en arrière par le bord convexe de l'hymen. Il disparaît ordinairement après l'accouchement, ainsi que la fourchette, formée, comme nous l'avons déjà dit, par la réunion de l'extrémité inférieure des grandes lèvres.

ARTICLE III

DES APPAREILS SÉCRÉTEURS DES ORGANES GÉNITAUX EXTERNES

L'appareil sécréteur des organes génitaux chez la femme avait déjà suscité de nombreuses recherches, quand, dans ces derniers temps, une nouvelle impulsion donnée à cette étude fit naître les travaux de Robert, Huguier, Sappey, Martin et Léger, que nous mettons à contribution pour la rédaction de cet article.

Indépendamment des bulbes pilifères, on peut diviser les organes glanduleux qui appartiennent à la vulve en trois classes : 1° glandes sudoripares ; 2° glandes sébacées ; 3° glandes et follicules mucipares.

Première classe. — Les *glandes sudoripares* se rencontrent sur le pénil et sur la face externe des grandes lèvres; elles sont mélangées aux glandes sébacées et entourent la base des bulbes pileux. Elles se font remarquer par leur nombre, tout en présentant la même disposition que dans les autres parties du corps.

Deuxième classe. — Les *glandes sébacées* sont extrêmement nombreuses à la vulve. Celles du mont de Vénus et de la face externe des grandes lèvres se font remarquer par leur volume, qu'on peut évaluer en moyenne à un millimètre de diamètre. Elles se composent en général de quatre à six lobules, et chaque lobule comprend huit ou dix culs-de-sac. Toutes ces glandes s'ouvrent constamment dans un bulbe pileux.

La face interne des grandes lèvres présente aussi des glandes sébacées, au nombre de quarante environ par centimètre carré. Ces glandes sont plus nombreuses encore sur les deux faces des petites lèvres, surtout à la face interne, où l'on peut en compter jusqu'à cent cinquante par centimètre carré. MM. Martin et Léger font remarquer que ces glandes, très-apparentes chez la femme adulte, s'atrophient après la ménopause, et qu'il leur a été impossible de les trouver chez le fœtus.

Les mêmes glandes sébacées se retrouvent à la fourchette et au prépuce du clitoris, mais on n'en trouve aucune trace, ni sur le vestibule, ni au pourtour du méat urinaire.

Toutes ces glandes ont pour fonction de produire une matière onctueuse qui entretient la souplesse des organes génitaux qu'elle lubrifie ; elle les empêche de contracter entre eux des adhérences anormales et les préserve de l'action irritante de l'urine.

Troisième classe. — Les *organes mucipares* présentent deux variétés décrites par M. Huguier : dans la première, ils sont isolés ou simplement agminés, *follicules isolés* ou *agminés* ; dans la seconde, ils sont embrassés dans une seule enveloppe et aboutissent à un canal excréteur unique, *glande vulvo-vaginale*.

A. *Follicules mucipares isolés ou agminés*. — On les rencontrerait, d'après M. Huguier, sur plusieurs points du pourtour de l'ouverture vaginale ; Ils manquent souvent et sont toujours difficiles à trouver. Leur existence a été niée par quelques anatomistes (Sappey, Martin, Léger). M. Huguier en a décrit quatre groupes :

1° Les uns, au nombre de huit ou dix, siégeraient sur le vestibule, au-dessous du clitoris, où ils s'ouvriraient par des orifices séparés, très-petits, recouverts en partie par une espèce de valvule qu'on peut soulever avec un stylet (*follicules vestibulaires* de M. Huguier) (fig. 21, A). Ces follicules ne sont que des enfoncements en cul-de-sac de la muqueuse, sans aucun diverticulum. Cette simplicité de structure a même déterminé MM. Martin et Léger à leur refuser le nom de *follicules mucipares*.